



AVIS N°053/2023/BVMAC/DG

PREMIÈRE COTATION
OBLIGATIONS « ECMR 2023 TRANCHES MULTIPLES »

La Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale porte à la connaissance du public et des intervenants du marché, qu'elle procédera, le jeudi 23 Novembre 2023, à la première cotation de l'obligation souveraine de l'Etat du CAMEROUN dénommée « **ECMR 2023 TRANCHES MULTIPLES** ».

Les titres souscrits, **soit dix-sept millions six cent vingt-sept mille six cent vingt-huit (17 627 628) obligations**, seront admis sur le compartiment « C-Obligataire » de la cote permanente de la BVMAC avec les caractéristiques ci-après :

- **Date de jouissance** : 23/06/2023 ;
- **Maturité** : Multiples ;
- **Mode de remboursement** : Le remboursement du capital sera linéaire après :
 - Tranche A : Aucun différé et remboursement in fine ;
 - Tranche B : Deux (02) ans de différé, soit l'amortissement de la moitié (1/2) du capital chaque année pendant les deux dernières années ;
 - Tranche C : Trois (03) ans de différé, soit l'amortissement du tiers (1/3) du capital chaque année pendant les trois dernières années ;
 - Tranche D : Trois (03) ans de différé, soit l'amortissement du cinquième (1/5e) du capital chaque année pendant les cinq dernières années.

La procédure d'introduction retenue pour la première journée de cotation est « l'offre à prix ouvert » avec un cours de référence fixé à **100% soit 10 000 (dix mille) FCFA**.

Les investisseurs qui désirent obtenir plus d'informations sur les titres obligataires « ECMR 2023 TRANCHES MULTIPLES » sont priés de communiquer avec les Arrangeurs, les Co-Arrangeurs et les agents placeurs de l'opération.

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter les Sociétés de Bourse (SDB) agréées par la COSUMAF ou la Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale au (237) 233 43 85 83 / 233 43 85 87, à l'adresse électronique : bvmac@bvmac.cm ou à son siège social.

Fait à Douala, 17 Novembre 2023

Le Directeur Général,

Louis BANGA NTOLO